COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 13 OCTOBRE 2020

**RENOVATION DU BATIMENT COMMUNAL –SIS 1 RUE DE LA MAIRIE-**

Le Conseil Municipal envisage de rénover le bâtiment communal cadastré B 368 sis 1 rue de la Mairie pour installer la boulangerie, le cabinet d’infirmiers et le salon d’esthéticienne.

Le montant de ce projet s’élève à  **348 196,96 € HT** soit 417 836,35 € TTC

\* Montant des travaux : 307 378€ HT

\* Maîtrise d’œuvre et études : 40 818,96 € HT

Le plan de financement pourrait être le suivant si les partenaires répondent favorablement aux sollicitations :

**Financement :**

* DETR  (30%) : 92 213,00 €
* Conseil Départemental : 92 000,00 €
* Commune : 163 983,96 €

348 196,96 € HT

Ces travaux devraient commencer au cours du premier semestre 2021.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à constituer les dossiers de demande de subvention et à déposer le permis de construire préparé par Mme Sylvie MIMBRÉ, architecte.

**VOTE D’UNE SUBVENTION A UNE ASSOCIATION**

Madame APPERCE informe que l’association communale des Rondoudous demande une subvention. La commission communale « Vie associative » s’est réunie et souhaite une attribution de subvention de 50% sur les achats de fournitures de l’association (et non pas pour rembourser l’assurance de l’association). Après en délibéré, le Conseil Municipal suit l’avis de la commission et décide d’octroyer à l’association « Les Rondoudous » une subvention de 135 €.

**ADHESION AU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE DU CENTRE DE GESTION**

Le Conseil Municipal accepte de signer, par l’intermédiaire du Centre de Gestion, le contrat-groupe d’assurance statutaire auprès de l’assureur : ALLIANZ VIE / GRAS SAVOYE

La durée de ce contrat est de 4 ans à compter du 1er janvier 2021.

Affiché le 17 octobre 2020

Le Maire,